

**LFP OPPORTUNITY LOANS**  
**Société d'Investissement à Capital Variable**

R.C.S. Luxembourg B 158.123

Rapport Annuel, incluant les Etats Financiers Audités au 31 décembre 2023

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base du Rapport Annuel incluant les états financiers audités. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du dernier prospectus en vigueur et du document d'information clé pour l'investisseur (KID) qui sera accompagné du dernier Rapport Annuel incluant les états financiers audités et du dernier rapport semi-annuel non audité si celui-ci est plus récent que le Rapport Annuel incluant les états financiers audités.

**Table des matières**

Organisation de la SICAV	2
Informations aux Actionnaires	4
Rapport du gestionnaire	5
Rapport du Réviseur d'entreprises agréé	7
Statistiques	10
LFP OPPORTUNITY LOANS - DELFF Senior Corporate Loans I	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	11
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023	11
Etat des Variations du nombre d'actions	11
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	12
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille	14
Les dix principales positions	14
Notes aux états financiers	15
Informations complémentaires non auditées	19

**Organisation de la SICAV****Siège social**

LFP OPPORTUNITY LOANS  
60, Avenue John Fitzgerald Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

**Conseil d'Administration de la SICAV**

Denis LOUBIGNAC  
DELFF Management Limited  
One Knightsbridge Green  
SW1X 7QA Londres  
Royaume-Uni

Isabelle KINTZ  
Groupe La Française  
128, Boulevard Raspail  
75006 Paris  
France

Frédéric MAIRE (jusqu'au 25 mai 2023)  
DELFF Management Limited  
One Knightsbridge Green  
SW1X 7QA Londres  
Royaume-Uni

Sophie MOSNIER  
Administrateur indépendant  
41, Rue du Cimetière  
L-3350 Leudelange  
Grand-Duché de Luxembourg

Stéphane ROUZE (jusqu'au 25 mai 2023)  
Administrateur indépendant  
Helios Finance Limited  
C/O Fma Accountants Ltd  
Chiswick Business Park  
556, Chiswick High Road  
W4 5YA, Londres  
Royaume-Uni

Cyril Bernard COLMONT (depuis le 17 octobre 2023)  
DELFF Management Limited  
One Knightsbridge Green  
SW1X 7QA Londres  
Royaume-Uni

**Gestionnaire de Fonds d'Investissement Alternatifs ("GFIA")**

La Française Asset Management  
128, Boulevard Raspail  
75006 Paris  
France

**Gestionnaire**

DELFF Management Limited  
One Knightsbridge Green  
SW1X 7QA Londres  
Royaume-Uni

## **Organisation de la SICAV (suite)**

### **Banque dépositaire**

BNP Paribas, Succursale de Luxembourg  
60, Avenue John Fitzgerald Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

### ***Loan administrator***

BNP Paribas, Succursale de Londres  
10, Harewood Ave, Marylebone  
NW1 6AA, Londres  
Royaume-Uni

### **Agent d'administration, de registre et de transfert**

BNP Paribas, Succursale de Luxembourg  
60, Avenue John Fitzgerald Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

### **Cabinet de révision agréé**

Ernst & Young S.A.  
35E, Avenue John Fitzgerald Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

## Informations aux Actionnaires

### Constitution

LFP OPPORTUNITY LOANS (la "SICAV") est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois constituée pour une durée illimitée à Luxembourg le 20 décembre 2010 conformément aux dispositions de la loi modifiée du 17 décembre 2010 (la "Loi") relative aux organismes de placement collectif et de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. La SICAV est soumise aux dispositions de la Partie II de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif. Les statuts de la SICAV ont été publiés le 21 janvier 2011 au Mémorial C et Recueil Electronique des Sociétés et Associations du Luxembourg et déposés au Registre des Sociétés de Luxembourg auprès duquel des copies peuvent être obtenues.

Le capital minimum de la SICAV est à tout moment égal au minimum fixé par la réglementation en vigueur à savoir EUR 1,250,000.

### Communication et rapports aux actionnaires

#### 1. Rapports périodiques

Les Rapports Annuels incluant les états financiers audités de l'exercice clôturé le 31 décembre, les rapports semi-annuels non audités clôturés au 30 juin de même que la liste des changements intervenus dans la composition du Portefeuille sont tenus sans frais à la disposition des actionnaires aux guichets de la Banque Dépositaire, ainsi qu'au siège social de la SICAV.

Les Rapports Annuels incluant les états financiers audités sont disponibles dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Les rapports incluant les états financiers non audités semi-annuels sont rendus publics dans les trois mois qui suivent la fin du semestre considéré.

#### 2. Informations aux actionnaires

##### a) Valeur nette d'inventaire

Les valeurs nettes d'inventaire des actions du compartiment sont disponibles au siège social de la SICAV.

Elles peuvent être obtenues également au siège social de la Banque Dépositaire.

Le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire est effectué le dernier jour ouvrable de chaque mois à condition que ce jour soit un jour ouvrable bancaire à Luxembourg.

##### b) Prix d'émission et de rachat

Les prix d'émission et de rachat des actions du compartiment de la SICAV sont rendus publics chaque mois aux guichets de la Banque Dépositaire.

##### c) Notifications aux actionnaires

Les autres informations destinées aux actionnaires sont publiées au Mémorial C, Recueil Electronique des Sociétés et Associations, à Luxembourg, si cette publication est prescrite par la Loi. Par ailleurs, elles peuvent être publiées dans un journal luxembourgeois.

## Rapport du gestionnaire

### 1. Données de performance :

L'activité du compartiment **DELFF Senior Corporate Loans I** (le « Compartiment ») de la SICAV **LFP Opportunity Loans** s'est inscrite dans un contexte inflationniste et de hausse des taux qui résulte notamment du conflit Ukrainien.

La SICAV LFP Opportunity Loans a réalisé une performance positive nette de +0.95% en décembre 2023, portant la performance annuelle à +12.96% pour les actions de la classe B (contre +13,37% pour l'ELLI).

Morningstar European Leveraged Loan Index – December 29, 2023								
*Total returns	ELLI (w/ currency)	ELLI	UK	Euro-denominated	LBO	Euro-denominated LBO	BB	B
For 12/29/23	0.05%	0.04%	0.06%	0.04%	0.04%	0.04%	0.02%	0.03%
MTD 12/29/23	1.14%	1.16%	1.38%	1.16%	1.14%	1.13%	1.09%	1.22%
YTD 12/29/23	13.51%	13.37%	15.75%	13.01%	14.12%	13.73%	10.54%	14.11%

Sources: PitchBook | LCD; Morningstar European Leveraged Loan Index

\*Total returns exclude currency except ELLI (w/ currency)

L'année 2023 aura donc représenté une excellente performance pour notre fonds, qui est le résultat :

- D'un processus de sélection et d'allocation robuste, dans un contexte où :
  - Des nouvelles syndications ont offert une rémunération en hausse
  - Un montant record d'extensions de maturités nous ont permis de saisir l'opportunité d'augmenter la marge de 125/150 points de base par emprunteur en moyenne
  - Le maintien d'un taux d'investissement élevé (>90% du total net des actifs) a permis de capturer les opportunités de croissance
- D'une remontée des prix sur le marché secondaire qui illustre la confiance des investisseurs dans la classe d'actifs :
  - Les emprunteurs ont su mettre en place les politiques appropriées aux conditions de marché
  - Le cas échéant les actionnaires sont intervenus
- D'une remontée de l'Euribor consécutive aux hausses de taux directeur

### 2. Politique d'investissement au cours de l'année :

Comme annoncé lors du Conseil du 24 Novembre 2022 :

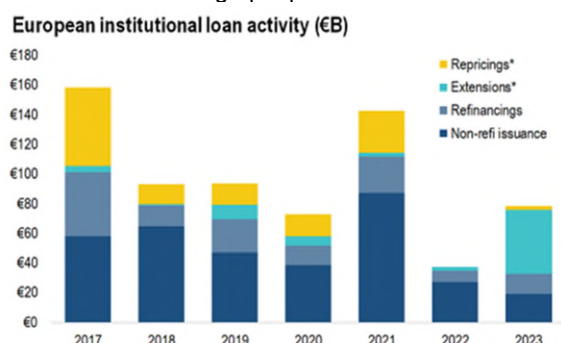
- Toutes les lignes à maturité 2023, 2024 et 2025 ont été refinancées avec succès, ce qui démontre la qualité des actifs en portefeuille et
- L'Euribor a continué d'augmenter avec un impact positif sur les produits d'intérêts du fonds

En matière d'investissement, peu de nouveaux dossiers primaires ont été réalisés, mais le portefeuille a bénéficié :

- Du refinancement de lignes déjà connues (Albea, Weener Plastics)
- D'investissements dans de nouvelles syndications (GSF, Idemia, Ceva, Global.Blue), et
- De l'opportunité de renforcer les lignes existantes à des conditions avantageuses (Upfield, Ammega, Exact, Team.Blue) dans le cadre de leurs refinancements

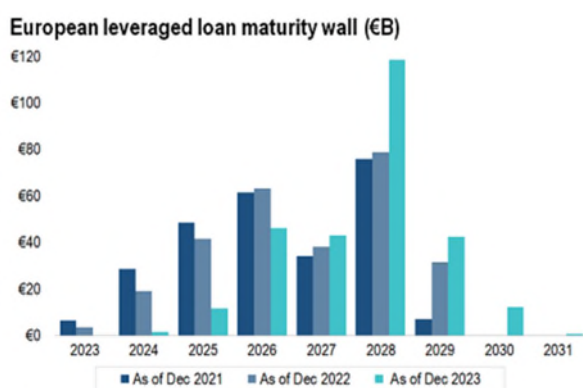
### 3. Evolution du marché primaire en 2023

Le montant total syndiqué sur l'année s'élève à €75 milliards, principalement du fait des extensions de maturités (€43,25 mds), comme le montre le graphique ci-dessous.



Source: PitchBook | LCD • Data through Dec. 31, 2023  
\*Reflects extensions and repricings done via amendment process only

Les emprunteurs et leurs actionnaires ont au cours de 2023 refinancé également les maturités de 2024 et 2025 à des conditions attractives pour les prêteurs, ce qui a repoussé le mur des maturités jusqu'en 2026 (Cf graphique ci-dessous). Toutefois, nous attendons un potentiel important de refinancements supplémentaires au cours de l'année 2024 et donc un volume intéressant de primaire, à des conditions attractives tant en termes de marges que de leviers.



Sources: PitchBook | LCD; Morningstar European Leveraged Loan Index • Data through Dec. 31, 2023

### 4. Perspectives 2024

- Les taux d'intérêts devraient rester élevés au moins jusqu'à la fin du premier semestre 2024, avec peut-être une baisse modérée à partir du 2<sup>nd</sup> semestre ; il n'y aura pas de retour au status quo "ante Bellum" (taux négatifs)
- Le marché devrait profiter d'importants refinancements pour les dossiers à maturité 2026 – le volume de prêts du millésime 2019 étant important
- Les transactions de Private Equity devraient redémarrer progressivement, avec un ajustement des valorisations des entreprises aux nouvelles conditions de marché.



## Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de  
LFP Opportunity Loans  
60, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LFP Opportunity Loans (la « SICAV ») comprenant l'état des actifs nets et le portefeuille-titres au 31 décembre 2023 ainsi que l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la SICAV au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de ses opérations et des variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la SICAV conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autre point

Les états financiers de LFP Opportunity Loans pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été audités par un autre réviseur d'entreprises agréé qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 5 mai 2023.

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la SICAV. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités du Conseil d'Administration de la SICAV pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration de la SICAV est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne que le Conseil d'Administration de la SICAV considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la SICAV qu'il incombe d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la SICAV a l'intention de liquider la SICAV ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

## **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

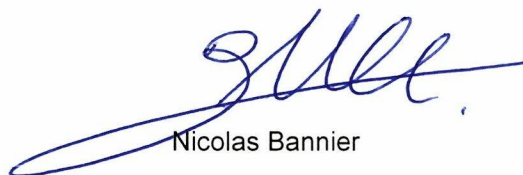
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SICAV ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la SICAV, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la SICAV du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la SICAV à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young  
Société anonyme  
Cabinet de révision agréé



Nicolas Bannier

Luxembourg, le 13 juin 2024

## Statistiques

31 décembre 2023

31 décembre 2022

31 décembre 2021

**LFP OPPORTUNITY LOANS - DELFF Senior Corporate Loans I**

<i>Actifs nets</i>	EUR	163,720,529.80	146,800,040.86	198,652,331.39
<i>Valeur nette d'inventaire par action</i>				
Classe A1 Capitalisation	EUR	1,268.13	1,121.30	1,214.20
Classe B EUR Capitalisation	EUR	1,419.63	1,256.74	1,346.73
Classe B EUR Distribution	EUR	1,053.75	932.83	1,037.79
Classe B CHF Capitalisation	EUR	-	-	1,016.41
<i>Nombre d'actions</i>				
Classe A1 Capitalisation		508.20	1,029.98	1,125.97
Classe B EUR Capitalisation		96,225.74	100,238.95	130,359.65
Classe B EUR Distribution		25,120.01	21,086.40	20,640.29
Classe B CHF Capitalisation		-	-	300.00

## LFP OPPORTUNITY LOANS - DELFF Senior Corporate Loans I (en EUR)

## Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
<b>Actifs</b>		
Portefeuille au coût d'acquisition		157,901,118.64
Moins-value non réalisée sur Portefeuille		(1,916,354.47)
Portefeuille à valeur de marché	3.3	155,984,764.17
Intérêts nets sur Portefeuille à recevoir	4	10,222.22
Avoirs en banque		7,585,060.07
Provision d'intérêts nets sur Portefeuille	3.4	2,196,280.14
Autres montants à recevoir		2,103.58
<b>Total actifs</b>		<b>165,778,430.18</b>
<b>Passifs</b>		
Commission de performance à payer	5	1,759,575.75
Charges à payer		292,356.20
A payer sur rédemptions		1,717.85
Découvert bancaire		4,250.58
<b>Total passifs</b>		<b>2,057,900.38</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>163,720,529.80</b>

## Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
<b>Revenus</b>		
Intérêts nets sur prêts	3.4	10,964,770.34
Autres revenus	3.4	274,526.05
<b>Total revenus</b>		<b>11,239,296.39</b>
<b>Charges</b>		
Commission de gestion et commission de performance	5	3,480,266.59
Commission de banque dépositaire et d'agent de transfert	8, 9	12,516.15
Commission d'administration	8, 10	124,258.35
Frais professionnels	12	104,657.61
Frais de transaction	13	4,391.61
Taxe d'abonnement	6	15,518.48
Frais bancaires		15,402.24
Autres charges	11	36,841.85
<b>Total charges</b>		<b>3,793,852.88</b>
<b>Bénéfice / (Perte) net(te) des investissements</b>		<b>7,445,443.51</b>
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur		
Portefeuille-titres	3.3, 14	(2,501,413.37)
Différence de change sur transaction		(831.40)
<b>Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice</b>		<b>4,943,198.74</b>
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
Portefeuille	3.3, 14	13,915,293.69
<b>Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>18,858,492.43</b>
Souscriptions		15,047,197.50
Rachats		(16,985,200.99)
Actifs nets en début d'exercice		146,800,040.86
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>163,720,529.80</b>

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Classe A1 Capitalisation	1,029.98	-	521.78	508.20
Classe B EUR Capitalisation	100,238.95	7,922.00	11,935.21	96,225.74
Classe B EUR Distribution	21,086.40	4,281.39	247.78	25,120.01

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

## LFP OPPORTUNITY LOANS - DELFF Senior Corporate Loans I (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
<b>Titres admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>				
<b>Organismes de placement collectifs</b>				
5,904.26	LFP OPP - DELFF CONVERTIBLE BONDS ICA*	EUR	5,755,470.70	3.52
			<b>5,755,470.70</b>	<b>3.52</b>
<b>Autres valeurs mobilières</b>				
<b>Prêts aux sociétés</b>				
3,571,428.57	ACR I B.V. EUR TERM LOAN T/L 06/12/2027	EUR	3,049,107.14	1.86
4,000,000.00	ALBEA BEAUTY HOLDINGS S.A T/L 21/12/2027	EUR	3,986,000.00	2.43
2,000,000.00	AMEDES HOLDING EUR TERM L T/L 20/11/2028	EUR	1,875,000.00	1.15
4,000,000.00	AMMEGA GROUP BV EUR TERM T/L 29/12/2028	EUR	3,988,000.00	2.44
5,000,000.00	APLEONA GMBH T/L 28/04/2028	EUR	4,912,500.00	3.00
4,000,000.00	ARMACELL BIDCO LUXEMBOURG T/L 03/02/2027	EUR	3,873,640.00	2.37
1,225,000.00	ASK CHEMICALS HOLDING GMBH T/L 30/01/2026	EUR	1,223,468.75	0.75
4,000,000.00	ASSYSTEM TECHNOLOGIES SA T/L 06/07/2030	EUR	3,897,840.00	2.38
2,000,000.00	BROOM HOLD BIDCO LIMITED T/L 24/08/2028	EUR	1,984,280.00	1.21
4,243,243.24	CASTILLON SAS EUR TERM LO T/L 09/12/2027	EUR	4,243,243.24	2.59
3,000,000.00	CEGID GROUP EUR TERM LOAN T/L 10/07/2028	EUR	2,971,890.00	1.82
1,500,000.00	CERAMTEC T/L 16/03/2029	EUR	1,485,420.00	0.91
732,285.71	CEREBRO BIDCO GMBH EUR TE T/L 11/12/2027	EUR	723,739.94	0.44
1,267,714.29	CEREBRO BIDCO GMBH EUR TERM B115/12/2027	EUR	1,252,920.06	0.77
3,000,000.00	CEVA SANTE ANIMALE EUR TE T/L 30/11/2030	EUR	2,997,510.00	1.83
2,000,000.00	CLAUDIUS FINANCE PARENT SARL T/L 02/07/2028	EUR	1,983,180.00	1.21
3,000,000.00	CORDOBES HOLDCO SL EUR TE T/L 02/02/2029	EUR	2,746,260.00	1.68
2,000,000.00	ELSAN SAS EUR TERM LOAN B T/L 16/06/2028	EUR	1,968,260.00	1.20
3,000,000.00	FIBRA NL MIDCO BV SOLIDUS T/L 04/09/2026	EUR	2,580,000.00	1.58
3,135,152.61	FLAKT WOODS GROUP AG T/L B 12/04/2026	EUR	2,821,637.34	1.72
1,000,000.00	FRESHWORLD HOLDING IV GMBHEUR 02/10/2026	EUR	984,250.00	0.60
3,000,000.00	GALILEO GLOBAL EDUCATION T/L 17/07/2028	EUR	2,976,150.00	1.82
4,250,000.00	GE DISTRIBUTED POWER T/L 31/10/2025	EUR	4,250,000.00	2.60
2,000,000.00	GLOBAL BLUE 11/23 T/L 22/11/2030	EUR	1,990,000.00	1.22
2,500,000.00	IDEMIA EUR TERM LOAN B T/L 30/09/2028	EUR	2,499,075.00	1.53
5,000,000.00	LGC SCIENCE GRP HOLDINGS T/L 21/04/2027	EUR	4,858,500.00	2.97
4,634,978.71	NOURYON FINANCE B.V. EUR T/L 03/04/2028	EUR	4,622,742.37	2.82
5,488,550.70	ORBITER GROUP SARL T/L 25/10/2028	EUR	5,294,914.63	3.23
4,000,000.00	PEGASUS BIDCO LIMITED T/L 12/07/2029	EUR	4,004,560.00	2.45
2,000,000.00	PHM SF DUTCH BIDCO B.V. E T/L 08/03/2028	EUR	1,937,500.00	1.18
5,000,000.00	PRECISE BIDCO BV EUR TERM T/L 13/05/2026	EUR	4,986,600.00	3.05
3,000,000.00	ROAR BIDCO AB TERM LOAN 17/02/2028	EUR	2,880,690.00	1.76
6,500,000.00	RUBIX GROUP FINCO LIMITED T/L 30/09/2026	EUR	6,466,005.00	3.95
2,000,000.00	SAPHILUX SARL T/L 19/07/2028	EUR	2,003,000.00	1.22
5,000,000.00	SCUR-ALPHA 1318 4.5% 21-31/08/2028	EUR	4,960,950.00	3.03
5,000,000.00	SIACI SAINT HONORE EUR NE T/L 21/07/2028	EUR	4,978,500.00	3.04
1,000,000.00	SOCOTEC EUR TERM LOAN B T/L 2/06/2028	EUR	988,130.00	0.60
3,000,000.00	SOLINA CORPORATE T/L 28/07/2028	EUR	2,983,170.00	1.82
4,000,000.00	TEAM BLUE FINCO B1 T/L 30/03/2028	EUR	3,875,000.00	2.37
6,000,000.00	TIMBER SERVICIOS EMPRESAR T/L 17/02/2029	EUR	5,645,820.00	3.45
2,000,000.00	TREVISE HOLDINGS 1 EUR TE T/L 21/04/2029	EUR	2,014,500.00	1.23
5,000,000.00	TRIGO NEW T/L 30/09/2026	EUR	5,000,000.00	3.05

\*Se référer à la Note 15.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

## LFP OPPORTUNITY LOANS - DELFF Senior Corporate Loans I (en EUR)

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
<b>Autres valeurs mobilières</b>				
<b>Prêts aux sociétés</b>				
3,000,000.00	UNIT 4 EUR TERM LOAN B T/L 29/06/2028	EUR	2,883,210.00	1.76
6,000,000.00	UPFIELD BV EUR TERM LOAN T/L 01/02/2028	EUR	5,761,500.00	3.52
4,000,000.00	VILLA DUTCH BIDCO B.V. EU T/L 05/11/2029	EUR	3,972,760.00	2.43
3,000,000.00	WINTERFELL FINANCING SARL T/L 04/05/2028	EUR	2,847,870.00	1.74
			<b>150,229,293.47</b>	<b>91.76</b>
<b>Total du Portefeuille</b>			<b>155,984,764.17</b>	<b>95.28</b>
<b>Récapitulatif de l'actif net</b>				
<b>Total du Portefeuille</b>			<b>155,984,764.17</b>	<b>95.28</b>
<b>Avoirs en banque</b>			<b>7,580,809.49</b>	<b>4.63</b>
<b>Autres actifs et passifs</b>			<b>154,956.14</b>	<b>0.09</b>
<b>Total des actifs nets</b>			<b>163,720,529.80</b>	<b>100.00</b>

## LFP OPPORTUNITY LOANS - DELFF Senior Corporate Loans I (en EUR)

## Répartition Sectorielle et Géographique du Portefeuille

Répartition par nature des titres	% du portefeuille	% des actifs nets
Prêts aux sociétés	96.31	91.76
Organismes de placement collectif	3.69	3.52
	<b>100.00</b>	<b>95.28</b>

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	29.16	27.78
Pays-Bas	19.72	18.79
Allemagne	14.19	13.52
Royaume-Uni	7.26	6.92
Belgique	6.99	6.66
Espagne	6.65	6.33
Luxembourg	4.97	4.74
Suisse	3.39	3.23
Autriche	2.72	2.60
Suède	1.85	1.76
Danemark	1.83	1.74
Irlande	1.27	1.21
	<b>100.00</b>	<b>95.28</b>

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché	% des actifs nets
RUBIX GROUP FINCO LIMITED T/L 30/09/2026	Distribution professionnelle à l'industrie	6,466,005.00	3.95%
UPFIELD BV EUR TERM LOAN T/L 01/02/2028	Fabricant de pâtes à tartiner	5,761,500.00	3.52%
TIMBER SERVICIOS EMPRESAR T/L 17/02/2029	Fabricant de produits intermédiaires pour carreaux de céramique	5,645,820.00	3.45%
ORBITER GROUP SARL T/L 25/10/2028	Horlogerie de Luxe	5,294,914.63	3.23%
TRIGO NEW T/L 30/09/2026	Services à l'industrie automobile	5,000,000.00	3.05%
PRECISE BIDCO BV EUR TERM T/L 13/05/2026	Logiciel de gestion	4,986,600.00	3.05%
SIACI SAINT HONORE EUR NE T/L 21/07/2028	Courtier en assurance	4,978,500.00	3.04%
SCUR-ALPHA 1318 4.5% 21-31/08/2028	Logiciels complémentaires à la suite Microsoft Office	4,960,950.00	3.03%
APLEONA GMBH T/L 28/04/2028	Services de maintenance pour sites industriels	4,912,500.00	3.00%
LGC SCIENCE GRP HOLDINGS T/L 21/04/2027	Sciences du vivant	4,858,500.00	2.97%



## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

### Note 1. Généralités

LFP OPPORTUNITY LOANS (la "SICAV") est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois constituée pour une durée illimitée à Luxembourg le 20 décembre 2010 conformément aux dispositions de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. La SICAV est soumise aux dispositions de la Partie II de la loi modifiée du 17 décembre 2010 ainsi qu'à la Loi du 12 juillet 2013 relative aux Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs telle que modifiée (Loi "GFIA").

Au 31 décembre 2023, un seul compartiment est ouvert:

LFP OPPORTUNITY LOANS - DELFF Senior Corporate Loans I (le "Compartiment") créé le 12 janvier 2011.

L'objectif général de la SICAV est d'offrir pour le compte de ses actionnaires des opportunités d'investissement dans les principaux marchés de crédits à travers une gamme de portefeuilles distincts.

### Note 2. Actions de la SICAV

Au 31 décembre 2023, la SICAV a émis des actions des catégories suivantes:

- Les actions de Classe A1 Capitalisation (réservées aux particuliers avec un minimum de souscription initiale d'EUR 100,000),
- Les actions de Classe B EUR Capitalisation (pouvant être souscrites par tout investisseur qui possède l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre ses propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus ("Investisseur Professionnel"), avec un minimum de souscription initiale d'EUR 2 millions),
- Les actions de Classe B EUR Distribution (pouvant être souscrites par tout Investisseur Professionnel, avec un minimum de souscription initiale d'EUR 2 millions),

### Note 3. Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés en accord avec les principes comptables généralement admis et conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif.

#### 3.1 Combinaison des différents compartiments

Les états financiers de LFP OPPORTUNITY LOANS sont exprimés en euro (EUR). Au 31 décembre 2023, un seul compartiment est ouvert à la souscription et, en conséquence les présents états financiers n'incluent pas d'états financiers combinés.

#### 3.2 Conversion des devises

Les comptes du compartiment sont tenus dans la devise d'expression de sa valeur nette d'inventaire et les états financiers sont exprimés dans cette devise. La devise du compartiment LFP OPPORTUNITY LOANS - DELFF Senior Corporate Loans I est l'euro (EUR).

Le prix d'acquisition des titres acquis dans une devise autre que celle du compartiment est converti dans la devise du compartiment sur base des cours de change en vigueur à la date d'acquisition des titres.

Les revenus et charges libellés en une devise autre que celle du compartiment sont convertis dans la devise du compartiment sur base des cours de change en vigueur à la date de transaction.

A la date de clôture, les valeurs d'évaluation des titres (déterminées suivant la manière décrite ci-après), les créances, dépôts bancaires et dettes libellés dans une devise autre que la devise du compartiment sont convertis dans la devise du compartiment sur base des cours de change en vigueur à cette date, les différences de change résultant de la conversion des créances, dépôts bancaires et dettes étant incluses dans le résultat net de change de l'exercice dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

#### 3.3 Evaluation du Portefeuille

L'évaluation des valeurs mobilières admises à une cote officielle ou négociées sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, est basée sur le dernier cours de clôture connu et si cette valeur mobilière est traitée sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours de clôture connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

Les valeurs mobilières non cotées ou non négociables sur un marché boursier ou sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

#### Evaluation des titres illiquides

Les prix utilisés pour évaluer les titres illiquides sont estimés et revus avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

### Note 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### 3.3 Evaluation du Portefeuille (suite)

Evaluation des prêts aux sociétés:

Les prix utilisés pour évaluer les prêts aux sociétés sont les prix "BID" de Markit qui est considéré par le Conseil d'Administration de la SICAV comme une source fiable et indépendante d'évaluation.

Bénéfices et pertes réalisés sur ventes de titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur ventes de titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition. Les bénéfices / (pertes) net(te)s réalisé(e)s et la variation de la plus/(moins)-value nette non réalisées sont portés à l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

#### 3.4 Revenus

Les revenus sont constitués des intérêts sur les prêts aux sociétés et des intérêts sur obligations.

Ces intérêts sont provisionnés à chaque calcul de valeur nette d'inventaire.

Les autres revenus viennent des commissions reçues dans le cadre de la modification des termes d'un contrat de prêt et des intérêts intercalaires entre la date de livraison théorique et la date de livraison effective (positifs dans le cas d'un achat et négatifs dans le cas d'une vente).

Les intérêts courus non échus sont repris sous le poste "Intérêts nets sur Portefeuille à recevoir" dans l'Etat des Actifs Nets ainsi que sous le poste "Intérêts nets sur prêts" dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Les provisions d'intérêts courus non échus sont reprises sous le poste "Provision d'intérêts nets sur Portefeuille" dans l'Etat des Actifs Nets ainsi que sous le poste "intérêts nets sur prêts" dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

### Note 4. Intérêts nets sur Portefeuille à recevoir

A la date de clôture de l'exercice, le 31 décembre 2023, le compartiment LFP Opportunity Loans - DELFF Senior Corporate Loans I compte EUR 10,222.22 d'intérêts nets à recevoir sur le Portefeuille.

### Note 5. Commission de gestion et commission de performance

La Française Asset Management, Société par Actions Simplifiée, est le GFIA (le "Gestionnaire de Fonds d'Investissement Alternatifs") de la SICAV.

Pour l'exécution journalière de la politique d'investissement du compartiment, le GFIA a, avec l'accord de la SICAV, délégué la gestion des avoirs du compartiment à DELFF Management Limited (le "Gestionnaire") conformément à la convention de gestion établie à durée indéterminée en date du 30 décembre 2010 entre la société de gestion et DELFF Management Limited. DELFF Management Limited peut faire appel, à ses propres frais, aux services de conseillers pour l'assister dans l'accomplissement des activités de gestion des avoirs du compartiment de la SICAV.

En rémunération des prestations relatives à la SICAV, le Gestionnaire perçoit une commission calculée mensuellement sur base des actifs nets moyens du compartiment au cours du mois. Cette rémunération est payable trimestriellement par la SICAV sur base des actifs du compartiment.

Les actions de la Classe A1 sont soumises à une commission de gestion de 1.95% par an au maximum calculée par rapport aux actifs nets du compartiment.

Les actions des Classes A2 et B sont soumises à une commission de gestion de 0.95% par an au maximum calculée par rapport aux actifs nets du compartiment. Cette commission de gestion est payable trimestriellement et basée sur les actifs nets moyens du compartiment durant le trimestre en question.

Une commission de performance est payée au Gestionnaire correspondant à 15% TTC de la sur-performance au-delà du taux Euribor à 3 mois + 250 bps sur l'exercice financier pour toutes les classes à l'exception de la classe A1.

Le GFIA a droit à une commission de 0.15% par an de la valeur nette inventaire sur les Classes A1, A2 et B.

Classes d'actions	Montant des commissions de performance en EUR	% de VNI par classe
Classe B EUR Capitalisation	1,522,046.69	1.11%
Classe B EUR Distribution	237,529.06	0.90%

### Note 6. Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises. En vertu de la législation et des règlements en vigueur, la SICAV est soumise à la taxe d'abonnement aux taux annuels de 0.01% pour la Classe B et de 0.05% pour les Classes A1 et A2, calculée et payable trimestriellement, sur base des actifs nets de la SICAV à la fin du trimestre considéré.

Selon l'Article 175 de la Loi, les actifs nets investis dans d'autres organismes de placement collectif déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe.

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

### Note 7. Cours de change au 31 décembre 2023

Les cours de change utilisés pour la conversion des actifs et engagements du fonds non libellés en EUR sont les suivants :

1 EUR = 1.10465 USD

1 EUR = 0.86655 GBP

1 EUR = 0.9297 CHF

### Note 8. Commission d'administration, de registre et de transfert

Le GFIA a nommé BNP Paribas, Succursale de Luxembourg pour les fonctions et devoirs d'agent administratif et d'agent de registre et de transfert ("l'Agent Administratif").

L'Agent Administratif a été désignée par le GFIA aux termes d'une convention de délégation conclue le 1<sup>er</sup> juillet 2014 pour une durée indéterminée.

Les honoraires et frais de l'agent administratif, de registre et de transfert sont supportés par la SICAV. La rémunération de l'agent administratif, de registre et de transfert est payable mensuellement.

La commission d'agent administratif s'élève à:

0.03% par an des actifs nets jusqu'à EUR 75 millions

0.02% par an des actifs nets entre EUR 75 et EUR 150 millions

0.01% par an des actifs nets au-delà d'EUR 150 millions

La commission d'agent administratif est basée sur les actifs nets moyens du compartiment avec un montant minimum d'EUR 25,000 par an.

### Note 9. Commission de banque dépositaire

BNP Paribas, Succursale de Luxembourg (la Banque Dépositaire) a été désignée comme dépositaire des avoirs de la SICAV aux termes d'une convention signée le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Les honoraires et frais de la banque dépositaire sont supportés par la SICAV. La rémunération de la banque dépositaire est payable mensuellement et fixée en fonction de l'importance de l'ensemble des actifs nets moyens de la SICAV à la fin du mois.

La commission de banque dépositaire versée en rémunération de ses services, s'élève à 0.01% par an des actifs moyens de la SICAV sur l'exercice écoulé avec un minimum de EUR 3,000 par an et par compartiment.

### Note 10. Frais d'administration de prêts

En rémunération des prestations relatives à la SICAV, BNP Paribas, Succursale de Londres a reçu en tant qu'Administrateur de prêts (*Loan administrator*) la rémunération de EUR 61,373.67 pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023. Ces frais sont repris sous le poste "Commission d'administration" dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

### Note 11. Autres charges

Le compte d'autres charges pour l'année se terminant le 31 décembre 2023 est composé des postes suivants :

	Montant (en EUR)
CSSF	9,250.00
Frais de TVA	8,917.04
Frais de participation	7,500.00
Frais d'arrangement de prêts	6,250.00
Frais de voyage	2,039.91
FATCA	1,511.28
Frais d'impression et de publication	698.62
ALFI	675.00
<b>Total</b>	<b>36,841.85</b>

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

### Note 12. Frais professionnels

Ce poste est composé des frais d'audit, des frais légaux et de la rémunération des administrateurs.

### Note 13. Frais de transaction

La SICAV s'expose à des frais de transaction tels que des frais de courtage, certaines taxes et certains frais dépositaires relatifs aux achats et ventes d'investissements. Ces frais sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

### Note 14. Présentation des résultats réalisés et des Variations nettes non réalisées sur Portefeuille

Perte nette réalisée sur Portefeuille au 31 décembre 2023 en EUR	Bénéfice réalisé sur Portefeuille au 31 décembre 2023 en EUR	Perte réalisée sur Portefeuille au 31 décembre 2023 en EUR
(2,501,413.37)	549,336.63	(3,050,750)

	31 décembre 2023 en EUR	31 décembre 2022 en EUR
Variation de la plus-value nette non réalisée	14,498,841.78	84,063.86
Variation de la (moins)-value nette non réalisée	(583,548.09)	(16,043,015.89)
Variation de la plus ou (moins) value nette non réalisée sur Portefeuille	13,915,293.69	(15,958,952.03)

### Note 15. Relations avec les parties liées

A la date de clôture de l'exercice, le 31 décembre 2023, le compartiment LFP Opportunity Loans - DELFF Senior Corporate Loans I a investi une partie de ses actifs dans un OPC géré également par le GFIA et le même gestionnaire. Aucune commission de souscription ou de rachat n'a été mise à la charge de la SICAV, mais cet OPC a payé une commission de gestion.

### Note 16. Situation géopolitique

L'économie européenne a évité de justesse la récession en 2023 et la hausse des taux semble achevée. En revanche, la situation géopolitique a empiré avec l'émergence de nouveaux conflits (pays du Golfe, Israël), en plus de la guerre en Ukraine qui persiste. A cela s'ajoute un ralentissement notable de la croissance chinoise.

### Note 17. Evénements post – clôture

L'inflation dans la zone euro est attendue à 2.8% en janvier 2024, en baisse légère par rapport à décembre (2.9%). Des craintes existent sur les fondamentaux, avec un taux de défaut prévu autour de 4-5% (contre 1.3% en fin d'année) et des doutes sur la capacité des emprunteurs à augmenter davantage leurs prix, maintenant que le cours des matières premières est revu à la baisse.

Dans ce contexte, des baisses de taux sont anticipées pour le second semestre. L'incertitude politique (notamment aux Etats-Unis) constitue le principal facteur de risque, avec la moitié de la planète qui se rend aux urnes en 2024.

Le portefeuille devra faire face à une série de repricing à la baisse (en date de janvier, quatre emprunteurs sont concernés), partiellement compensés par de nouvelles extensions de maturités, qui ont contribué à la solide performance en 2023. De plus, le retour à des marges d'équilibre contribue à renforcer l'attractivité des prêts syndiqués par rapport au direct lending.

Au 1er mai 2024, Funds Avenue S.A. est devenue le Gestionnaire de Fonds d'Investissement Alternatifs de la SICAV.

## Informations complémentaires non auditées

Correspondance entre les dénominations des prêts aux sociétés repris dans le Portefeuille des états financiers et leurs emprunteurs

Ce tableau fait le lien entre les groupes emprunteurs et les véhicules du groupe principal.

Dénomination dans les états financiers	Dénomination sur le marché	Emprunteur
Section "Portefeuille" au 31 décembre 2023		
ACR I B.V. EUR TERM LOAN T/L 06/12/2027	ACR	ACR II B.V.
ALBEA BEAUTY HOLDINGS S.A T/L 21/12/2027	ALBEA	TWIST BEAUTY INTERNATIONAL HOLDINGS S.A.
AMEDES HOLDING EUR TERM L T/L 20/11/2028	AMEDES	ARAGON BIDCO GMBH
AMMEGA GROUP BV EUR TERM T/L 29/12/2028	AMMEGA (AMMERAAL BELTECH)	AMMEGA GROUP B.V.
APLEONA GMBH T/L 28/04/2028	APLEONA	TRIANGLE FM SERVICES HOLDING GMBH
ARMACELL BIDCO LUXEMBOURG T/L 03/02/2027	ARMACELL	NEPTUNE BIDCO S.À R.L.
ASK CHEMICALS HOLDING GMBH T/L 30/01/2026	ASK CHEMICALS	ASK CHEMICALS HOLDING GMBH
ASSYSTEM TECHNOLOGIES SA T/L 06/07/2030	ASSYSTEM	ASSYSTEM TECHNOLOGIES SA
BROOM HOLD BIDCO LIMITED T/L 24/08/2028	BEAUPARC	BROOM HOLDINGS BIDCO LIMITED
CASTILLON SAS EUR TERM LO T/L 09/12/2027	DEVOTEAM	CASTILLON SAS
CEGID GROUP EUR TERM LOAN T/L 10/07/2028	CEGID	CLAUDIUS FINANCE PARENT S.À R.L.
CERAMTEC T/L 16/03/2029	CERAMTEC	CTEC III GMBH
CEREBRO BIDCO GMBH EUR TE T/L 11/12/2027	NEURAXPHARM	CEREBRO BIDCO GMBH
CEREBRO BIDCO GMBH EUR TERM B115/12/2027	NEURAXPHARM	CEREBRO BIDCO GMBH
CEVA SANTE ANIMALE EUR TE T/L 30/11/2030	CEVA SANTE ANIMALE	FINANCIERE MENDEL
CLAUDIUS FINANCE PARENT SARL T/L 02/07/2028	CEGID	CLAUDIUS FINANCE PARENT S.À R.L.
CORDOBES HOLDCO SL EUR TE T/L 02/02/2029	GRUPO BC	CORDOBES HOLDCO SL
ELSAN SAS EUR TERM LOAN B T/L 16/06/2028	ELSAN	ELSAN SAS
FIBRA NL MIDCO BV SOLIDUS T/L 04/09/2026	SOLIDUS	FIBRA NL MIDCO BV SOLIDUS
FLAKT WOODS GROUP AG T/L B 12/04/2026	FLAKT WOODS (DENCOHAPPEL)	FUSILLI ACQUICO S.À R.L.
FRESHWORLD HOLDING IV GMBH EUR 02/10/2026	ADCO	BLITZ 19-183 GMBH
GALILEO GLOBAL EDUCATION T/L 17/07/2028	GALILEO	GGE BC01 SAS
GE DISTRIBUTED POWER T/L 31/10/2025	DISTRIBUTED POWER (INNIO)	AI ALPINE AT BIDCO GMBH
GLOBAL BLUE 11/23 T/L 22/11/2030	GLOBAL BLUE	GLOBAL BLUE ACQUISITION B.V.
IDEMIA EUR TERM LOAN B T/L 30/09/2028	IDEMIA	IDEMIA GROUP SAS
LGC SCIENCE GRP HOLDINGS T/L 21/04/2027	LGC	LOIRE UK MIDCO 3 LIMITED
NOURYON FINANCE B.V. EUR T/L 03/04/2028	NOURYON	NOURYON FINANCE B.V.
ORBITER GROUP SARL T/L 25/10/2028	BREITLING	BREITLING FINANCING S.A.R.L.
PEGASUS BIDCO LIMITED T/L 12/07/2029	REFRESCO	PEGASUS BIDCO B.V.
PHM SF DUTCH BIDCO B.V. E T/L 08/03/2028	SIGNATURE FOODS	PHM SF DUTCH BIDCO B.V.
PRECISE BIDCO BV EUR TERM T/L 13/05/2026	EXACT SOFTWARE	PRECISE MIDCO B.V.
ROAR BIDCO AB TERM LOAN 17/02/2028	RECIPHARM	ROAR BIDCO AB
RUBIX GROUP FINCO LIMITED T/L 30/09/2026	RUBIX	RUBIX GROUP MIDCO 3 LTD
SAPHILUX SARL T/L 19/07/2028	SGG	SAPHILUX S.A.R.L.
SCUR-ALPHA 1318 4.5% 21-31/08/2028	THINK-CELL	SCUR-ALPHA 1318 GMBH
SIACI SAINT HONORE EUR NE T/L 21/07/2028	SIACI	BIDCO SB
SOCOTEC EUR TERM LOAN B T/L 2/06/2028	SOCOTEC	HOLDING SOCOTEC
SOLINA CORPORATE T/L 28/07/2028	SOLINA	POWDER BIDCO
TEAM BLUE FINCO B1 T/L 30/03/2028	TEAM.BLUE	TEAM.BLUE FINCO SARL
TIMBER SERVICIOS EMPRESAR T/L 17/02/2029	ALTADIA	TIMBER SERVICIOS EMPRESARIALES
TREVISE HOLDINGS 1 EUR TE T/L 21/04/2029	APLEONA	TRIANGLE FM SERVICES HOLDING GMBH
TRIGO NEW T/L 30/09/2026	TRIGO	TRIGO HOLDING
UNIT 4 EUR TERM LOAN B T/L 29/06/2028	UNIT 4	BOCK CAPITAL BIDCO B.V.
UPFIELD BV EUR TERM LOAN T/L 01/02/2028	UPFIELD (FLORA FOOD)	UPFIELD B.V.
VILLA DUTCH BIDCO B.V. EU T/L 05/11/2029	HOUSE OF HR	VILLA DUTCH BIDCO BV
WINTERFELL FINANCING SARL T/L 04/05/2028	STARK	WINTERFELL FINANCING S.À R.L.

## Informations complémentaires non auditées (suite)

### Profil de Risque de la SICAV

#### a) Risque de marché :

- Sensibilité au taux d'intérêt : comprise entre 0 et 1. Tous les prêts aux sociétés ont un taux d'intérêt variable.
- Risque de taux de change : tous les investissements sont faits en Euros, la devise de la SICAV.

#### b) Risque de crédit :

- Concentration par emprunteur : Maximum accepté 10%, Maximum loan en portefeuille 3.95%, moyenne 1.99%
- Seniority des Loans en portefeuille : 100% Senior Corporate Loans

#### c) Risque de liquidité :

- Pourcentage des prêts détenus en portefeuille pouvant être liquides dans les délais suivants au prix de marché Markit (\*), Liquidity Score - Loan Markit Rating expressed as a % of Loan Nominal

Markit Liquidity	Loans in EURO	Loans in %
0	8,213,468.75	5.02%
1	39,751,037.37	24.28%
2	58,176,222.87	35.53%
3	24,742,307.14	15.11%
4	16,766,257.35	10.24%
5	2,580,000.00	1.58%
<b>TOTAL</b>	<b>150,229,293.48</b>	<b>91.76%</b>

Sources Markit (\*) au 31 Décembre 2023 (qui est une représentation typique de la liquidité du portefeuille).

(0) liquidité inconnue (souvent des nouveaux produits) - le classement de (1) a (5) se lit comme ceci: (1) très liquide a (5) peu liquide.

-Le cash disponible au 31 décembre 2023 s'élève à : EUR : 7,580,809.49 (2022 :EUR 3,063,009.67) soit 4.63% du total des actifs nets. Les investissements en organismes de placement collectif au 31 décembre 2023 s'élèvent à 3.52% du total des actifs nets et représentent une source de liquidité additionnelle.

(\*) Markit est une société fournissant des données indépendantes pour les prêts.

d) Leverage : non applicable

### Risk Management Systems

Le Risk Monitoring est fait selon le Risk Management process par l'équipe de Risk Management du GFIA, laquelle est indépendante du gestionnaire. Le Risk Monitoring couvre le Risk Management Process pour la détection, l'évaluation et le contrôle du risque de marché, de crédit, de liquidité et l'éventuel risque de contrepartie et la supervision du Leverage.

La méthode de calcul du risque global est l'engagement.

## Informations complémentaires non auditées (suite)

### Politique de rémunération de la société de gestion

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

Pour l'année civile 2023, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

	<b>La Française Asset Management</b>
Actifs gérés :	10,413,419,817.00€
Effectif :	95 personnes
Rémunération totale	8,075,464.33€
Rémunération fixe	7,039,945.66€
Rémunération variable	1,035,518.67€
Cadres dirigeants	1,569,819.57€
Preneurs de risques	4,043,375.56€

La rémunération variable est basée sur une enveloppe globale qui est fonction du Résultat Brut d'Exploitation consolidé du Groupe La Française. Cette enveloppe est répartie de façon discrétionnaire au sein de chaque métier en fonction des objectifs collectifs fixés puis répartie au niveau de chacun des collaborateurs en fonction de la réalisation des objectifs fixés.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

Pour l'année civile 2023, les rémunérations du gestionnaire sont ventilées de manière suivante :

	<b>DELFF Management Ltd</b>
Actifs gérés :	163.7MME
Effectif :	10 personnes
Rémunération totale	253K€
Rémunération fixe	215K€
Rémunération variable	38K€
Cadres dirigeants	108K€
Preneurs de risques	139K€

### Règlementation "SFTR"

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, la SICAV n'a pas effectué d'opérations qui font l'objet du règlement n° 2015/2365 de l'UE sur la transparence des opérations de financement de titres et de réutilisation. Par conséquent, aucune donnée globale, de concentration ou de transaction, ni aucune information sur la réutilisation ou la conservation des biens grevés ne doivent être déclarées.

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

**Dénomination du produit :** LFP OPPORTUNITY LOANS/ DELFF SENIOR CORPORATE LOANS I  
**Identifiant d'entité juridique :** 549300H6YB3N0MD11915

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable



**Oui**



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_%



**Non**



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

**La taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Le Gestionnaire a combiné une analyse financière traditionnelle avec une analyse des critères extra financiers. Il a appliqué la politique d'exclusion inscrite dans le prospectus ce qui de facto a évincé les investissements ne respectant pas les critères extra financiers suivants : a/ Certains secteurs d'activité, tels que l'armement, la production de tabac ou de charbon b/ les emprunteurs situés dans des pays figurant sur les listes noires ou rouges établies par la Société de Gestion. Il a analysé, entre autres, les facteurs de risque environnementaux, sociaux et de gouvernance pour réaliser son analyse d'investissement et ses allocations :

- 1- Facteurs environnementaux : stratégie environnementale, gestion des émissions atmosphériques, consommation énergétique, consommation de l'eau, gestion des déchets, analyse de la chaîne d'approvisionnement.
- 2- Facteurs sociaux : droits de l'homme, droits du travail, santé et sécurité des employés, diversité des employés, philanthropie, conditions de travail, cybersécurité, satisfaction clientèle.
- 3- Facteurs de gouvernance : politique anti-corruption, indépendance du conseil d'administration, diversité du conseil d'administration et des cadres dirigeants, rémunération des dirigeants, auditeurs, équipe de conformité, équipe de contrôleurs financiers, covenants et publications relatives aux prêts.
- 4- A l'aide de ces facteurs de risque basé sur les informations collectées auprès des Sociétés, le Gestionnaire a pu à l'aide de son modèle interne attribuer une note ESG (sur 100) à chaque Société.



### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les objectifs liés à la performance des indicateurs de durabilité ont été atteints. La politique d'exclusion inscrite dans le prospectus a été respectée et les composantes de l'univers d'investissement ont été régulièrement notés selon leur performance ESG à partir des facteurs définis ci-dessus. La note ESG du portefeuille de prêts, calculée par le Gestionnaire s'établissait au 31 Décembre 2023 à 71.05 au-dessus de l'objectif du 31 décembre 2023, fixé par le conseil d'administration, à 69.3.

### ● **... Et par rapport aux périodes précédentes**

Au 31 Décembre 2022, la note ESG du compartiment s'établissait à 68.3. La note ESG du compartiment a donc progressé en 2023 au-delà des objectifs fixés par le conseil d'administration. Cette progression s'explique principalement par les restructurations de certaines positions (remboursements de prêts remplacés par des prêts à la maturité plus longue) qui ont forcé les emprunteurs à renforcer les données fournies en matière d'ESG.

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Si ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, en revanche il ne s'engage pas à investir dans des investissements qualifiés de durables au sens du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

### ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social**

Le compartiment n'a pas réalisé d'investissement durable.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le compartiment n'a pas mesuré les incidences négatives.

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?  
Description détaillée :*

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le compartiment n'a pas réalisé d'investissement durable.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Le gestionnaire de portefeuille n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RUBIX GROUP FINCO LIMITED T/L 30/09/2026	Industrial Distribution	4.11%	UK
LFP OPP - DELFF CONVERTIBLE BONDS ICA	UCITS FUND	3.58%	Luxembourg
TIMBER SERVICIOS EMPRESAR T/L 17/02/2029	Building Materials	3.49%	Spain
ORBITER GROUP SARL T/L 25/10/2028	Retailers (ex food & drug)	3.36%	Switzerland
CEGID GROUP	IT Services	3.12%	France
SIACI SAINT HONORE EUR NE T/L 21/07/2028	Insurance Broker	3.12%	France
SCUR-ALPHA 1318 4.5% 21-31/08/2028	Business & Equipment Services	3.10%	Germany
APLEONA GMBH T/L 28/04/2028	Business & Equipment Services	3.09%	Germany
LGC SCIENCE GRP HOLDINGS T/L 21/04/2027	Healthcare	3.05%	France
UPFIELD BV EUR TERM LOAN T/L 01/02/2028	Food Products	3.05%	Netherlands
TRIGO T/L 30/09/2024	Business & Equipment Services	3.03%	France
CASTILLON T/L 09/12/2027	IT Services	2.68%	France
GE DISTRIBUTED POWER T/L 31/10/2025	Industrial Equipments	2.66%	Austria
NOURYON FINANCE B.V. EUR T/L 03/04/2028	Business & Equipment Services	2.58%	Netherlands
PEGASUS BIDCO LIMITED T/L 12/07/2029	Food Products	2.51%	Netherlands

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier, calculée par une moyenne trimestrielle au cours de la période de référence, à savoir: du 01 janvier au 31 Décembre 2023



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

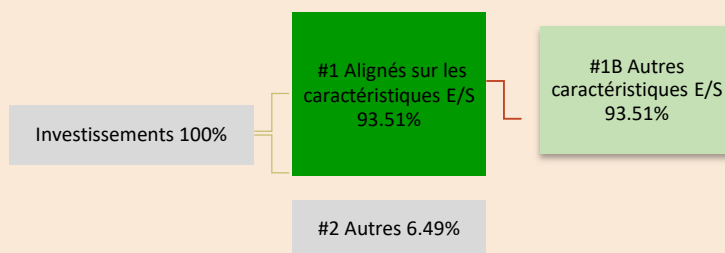
Le Gestionnaire n'a pas réalisé d'investissement durable.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?** Au 31 Décembre 2023, 93.51% des actifs étaient alloués dans des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

## ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants : Building & Development (1.72%), Building Materials (3.45%), Business Equipment & Services (23.73%), Chemicals & Plastics (7.80%), Ecological Services & Equipment (1.21%), Food Products (8.97%), Healthcare (11.02%), HR services (2.43%), Industrial Distribution (3.95%), Industrial Equipment (8.35%), Insurance brokerage (3.04%), IT Services (8.66%), Packaging (2.43%), Retailers -ex food & drug- (3.23%), UCITS fund (3.52%). La



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.



ventilation par sous-secteur est indiquée en Annexe A.

## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Si ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, en revanche, il n'a actuellement pas d'objectif environnemental spécifique et ne s'engage pas à investir dans des investissements durables qui sont alignés sur les critères du Règlement Taxinomie et du Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 ("Règlement Taxinomie").

## ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

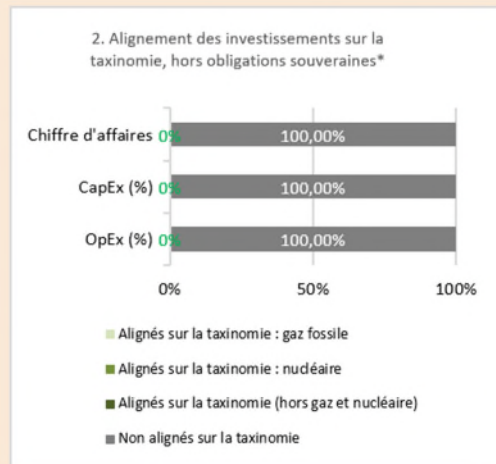
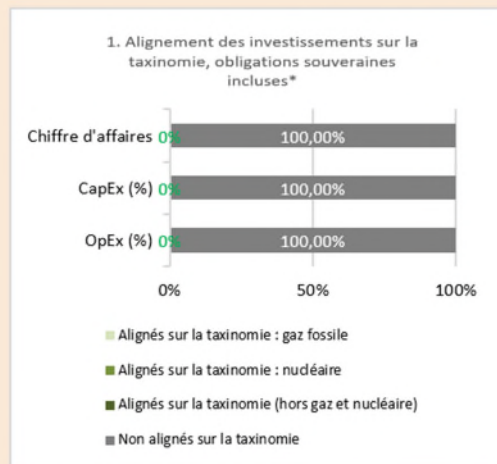
Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à un objectif de taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets applicables aux activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous montrent en vert le pourcentage d'investissements qui était alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement de la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique montre l'alignement de la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

Les **activités habilitantes** permettent à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

0%. Le compartiment n'a pas d'objectif d'investir dans des activités transitoires et habilitantes.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

0%. Le compartiment n'a pas d'objectif d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE.



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE**

0%. Le compartiment n'a pas d'objectif d'investir dans investissements durables.



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

0%. Le compartiment n'a pas d'objectif d'investir dans investissements durables sur le plan social.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les investissements inclus dans la catégorie «#2 Autres» sont principalement du cash et un prêt qui n'a pas pu être noté ESG faute d'information.

Au 31 Décembre 2023, la ventilation de la catégorie «#2 Autres» (6.49% du total net des actifs) s'établissait principalement ainsi :

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020 /852.

- 1- Cash : 4.63% du total net des actifs, détenus en compte chez le custodian (BP2S). Cet actif avait pour objectif de maintenir la liquidité du compartiment. Cet actif est rémunéré à Ester – 0.25%.
  - 2- Le prêt UNIT 4 EUR B T/L 29/06/2028, 1.76% du total net des actifs, non noté ESG faute d'information, en dépit des nombreuses relances faites par le Gestionnaire.
- Ces actifs ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le gestionnaire de portefeuille a développé un modèle interne de notation ESG des sociétés qui examine les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ce modèle a permis d'attribuer à chaque émetteur une note sur 100. Cette note est la somme des notes attribuées à chacun des trois piliers environnementaux (« E »), sociaux (« S ») et de gouvernance (« G »). Le poids relatif de ces piliers peut varier en fonction du secteur d'activité.

Les données utilisées pour réaliser ces notations ont été collectées directement auprès des sociétés. Ces données sont mises à jour régulièrement, si disponibles. Il est à noter que les analyses et notations réalisées par le Gestionnaire sont dépendantes de la qualité des informations collectées et de la transparence des sociétés.

Des emprunteurs ont pu être exclus de l'univers d'investissement pour respecter la politique générale d'exclusion. Le gestionnaire a géré activement son portefeuille pour atteindre les objectifs extra-financiers fixés par le Conseil d'administration.

Enfin, le Gestionnaire a suivi sa politique d'engagement ESG.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Ce produit financier n'a pas d'indice de référence durable.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur Les indices de l'objectif d'investissement durable ?**
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

La performance annuelle du fond (classe d'actions B) s'est établie à 12.96% en 2024.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

## ANNEXE A

### Ventilation par sous-secteur des actifs classés en catégorie « #1B autres caractéristiques E/S » au 31 décembre 2024

Sub-sector	TNA %
Manufacture of clay building materials	3.45%
Manufacture of other general-purpose machinery	1.72%
Activities auxiliary to insurance and pension funding	1.22%
Business support service activities n.e.c.	3.66%
Computer programming, consultancy and related activities	2.38%
Data processing, hosting and related activities; web portals	2.37%
Management consultancy activities	1.68%
Manufacture of instruments for measuring, testing and navigation	1.53%
Manufacturing n.e.c.	0.60%
Other financial service activities, except insurance and pension funding	1.22%
Other personal service activities	1.23%
Repair and maintenance of fabricated metal products, machinery and equipment	3.00%
Software publishing	3.03%
Tertiary education	1.82%
Manufacture of abrasive products and non-metallic mineral products n.e.c.	2.37%
Manufacture of basic chemicals, fertilisers and nitrogen compounds, plastics and synthetic rubber in primary forms	1.86%
Manufacture of other chemical products	3.57%
Waste collection	1.21%
Manufacture of beverages	2.45%
Manufacture of other food products	3.52%
Manufacture of vegetable and animal oils and fats	1.18%
Processing and preserving of meat and production of meat products	1.82%
Hospital activities	1.20%
Manufacture of basic pharmaceutical products	4.80%
Manufacture of other chemical products	0.91%
Other human health activities	4.11%
Other personal service activities	2.43%
Wholesale of other machinery, equipment and supplies	3.95%
Manufacture of articles of paper and paperboard	1.58%
Manufacture of general purpose machinery	2.60%
Retail sale of other household equipment in specialised stores	1.74%
Wholesale of other machinery, equipment and supplies	2.44%
Activities auxiliary to financial services, except insurance and pension funding	3.04%
Computer programming, consultancy and related activities	2.59%
Other information technology and computer service activities	6.07%
Manufacture of plastics products	2.43%
Manufacture of jewelry, bijouterie and related articles	3.23%
UCITS FUND	3.52%
<b>Grand Total</b>	<b>93.51%</b>

